

B2i

Brevet informatique et Internet

é c o l e

Feuille de position B2i Brevet informatique et Internet scolaire - École



Référence : arrêté du 14-06-2006, JO du 27-06-2006
(B.O. n° 29 du 20 juillet 2006 rénové 22/11/2011)

Mon nom :

Ma date de naissance :

Mon adresse :

Mon adresse de courriel :

Mon école :

Je détiens le B2i école.



Cachet



de l'école

NOM:

Prénom:

ECOLE :

BREVET INFORMATIQUE et INTERNET B2i Ecole



1 – S'appropriier un environnement informatique de travail Connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques

1.1) L'élève sait désigner et nommer les principaux éléments composant l'environnement informatique qu'il utilise à l'école et sait à quoi ils servent. (exemple : clavier, souris, microphone, scanner, unité centrale, logiciel, moniteur, projecteur numérique, imprimante, haut-parleur, mémoire, disque dur, lecteur de disquette, lecteur / graveur de cédérom de dévidérom Blue ray, clé USB et lecteur MP3, réseau local, modem/réseau distant, autres périphériques...)

1.2) Il sait se connecter au réseau (*ou à l'É.N.T.*) de l'école ; il sait gérer et protéger ses moyens d'authentification (identifiant et mot de passe ou autre authentifiant).

1.3) Il sait enregistrer ses documents dans son espace personnel ou partagé en fonction des usages.

1.4) Il sait retrouver et ouvrir un document préalablement sauvegardé.

2 - Adopter une attitude responsable Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus

2.1) L'élève connaît et respecte les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de son école.

2.2) Il sait qu'il a droit au respect de son image et de sa vie privée et à la protection de ses données personnelles.

2.3) Il respecte les autres dans le cadre de la communication électronique et de la publication en ligne (propos injurieux, diffamatoires, atteinte à la vie privée ou toute autre forme d'atteinte)

2.4) Il connaît et tient compte des conditions d'inscription à un service en ligne ; il sait quelles informations personnelles il peut communiquer ; il se protège et protège sa vie privée.

2.5) Il sait qu'il doit alerter l'enseignant présent s'il se trouve face à un contenu ou à un comportement qui lui semblent inappropriés ou illicites.

2.6) S'il souhaite récupérer un document, il vérifie dans quelles conditions il a le droit de l'utiliser.

3 – Créer, produire, traiter, exploiter des données Produire un document numérique, texte, image, son Utiliser l'outil informatique pour présenter un travail

3.1) L'élève sait produire et modifier un texte, une image ou un son.

3.2) Il est capable de produire un document personnel en exploitant le résultat de ses recherches.

3.3) Il connaît et respecte les règles de typographie (accentuation des majuscules, signes de ponctuation, espacements, etc.).

3.4) L'élève sait utiliser les fonctions d'un logiciel pour mettre en forme un document numérique.

3.5) Il sait regrouper dans un même document, texte, images et son.

3.6) Il sait imprimer un document, mais ne le fait que si nécessaire ; il sait adapter la qualité et la taille de l'impression à son besoin (brouillon, recto verso, impression partielle, etc.).

4 – S'informer, se documenter Lire un document numérique Chercher des informations par voie électronique Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet

4.1) L'élève sait consulter des documents numériques de plusieurs types (documentation, manuel numérique, livre électronique, podcast, etc.).

4.2) Il sait parcourir un tel document en utilisant les liens hypertextes ou les signets et en consultant des informations complémentaires qui y sont référencées.

4.3) Il sait utiliser, rassembler les informations issues de différents documents numériques.

4.4) L'élève sait saisir l'adresse URL d'un site Web et naviguer dans celui-ci.

4.5) Il sait utiliser un mot-clé ou un menu pour effectuer une recherche.

4.6) L'élève sait apprécier la pertinence des sites ou documents proposés (moteur de recherche, annuaire, etc.).

4.7) Il sait confronter entre elles les informations trouvées, qu'elles proviennent de l'internet ou d'autres sources (publications « papier », livres en BCD, etc.).

5 – Communiquer, échanger Échanger avec les technologies de l'information et de la communication

5.1) L'élève connaît et applique les règles propres aux différents modes de communication (courrier électronique, message court, contribution à un blog ou à un forum, réseaux sociaux, communication instantanée, etc.)

5.2) Il choisit le mode de communication approprié au message qu'il souhaite diffuser.

5.3) Il sait trouver les caractéristiques d'un message ou d'une information (auteur, sujet, date de publication, destinataire ou public visé,

5.4) Il sait communiquer la version numérique d'un document à un ou plusieurs destinataires.

Lorsque je maîtriserai **22** des **27** compétences* qui figurent sur cette feuille de position, j'obtiendrai le B2i Ecole.

* *Au moins la moitié des items de chacun des domaines doit être validée.*

B2I ECOLE

Références textes officiels : Encart BO n° 42 du 16 novembre 2006 du B2I ECOLE

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601490A.htm>

SoCLE commun des connaissances : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601554D.htm>

Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid46073/b2i.html>

Connaissances et capacités exigibles pour le B2i ÉCOLE B.O. 29 du 20/07/2006 Annexe I

Orientations pédagogiques

Les compétences à acquérir pour la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication résultent d'une combinaison de connaissances, de capacités et d'attitudes à mobiliser dans des situations concrètes. Les connaissances, capacités et attitudes ci-après sont donc un fondement pour la mise en œuvre de ces compétences. Les contenus sont organisés en cinq domaines communs aux trois niveaux (Ecole, Collège, Lycée).

Domaine 1 : S'approprier un environnement informatique de travail

Connaissances principales : Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats. Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.

Objectif : Maîtriser les fonctions de base.

Capacités : L'élève doit être capable de : - identifier la fonction des différents éléments composant l'environnement informatique ; - démarrer et arrêter les équipements et les logiciels ; - utiliser des dispositifs de pointage et de saisie (souris, clavier, stylet...) ; - se déplacer dans une arborescence.

Domaine 2 : Adopter une attitude responsable

Connaissances principales : Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC.

La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.

Objectif : Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.

Capacités : L'élève doit être capable de : - appliquer les règles élémentaires d'usage de l'informatique et de l'internet ; - faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement ; - participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.

Domaine 3 : Créer, produire, traiter, exploiter des données

Connaissances principales : L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.

Objectif : Écrire un document numérique.

Capacités : L'élève doit être capable de : - créer, produire un document numérique et le modifier ; - organiser dans un même document des médias différents (texte, image ou son), issus d'une bibliothèque ou de sa propre composition.

Domaine 4 : S'informer, se documenter

Connaissances principales : Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.

Objectif : Lire un document numérique. Chercher des informations par voie électronique. Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet.

Capacités : L'élève doit être capable de : - consulter un document à l'écran ; - identifier et trier des informations dans un document ; - utiliser les fonctions de base d'un navigateur ; - effectuer une recherche simple.

Domaine 5 : Communiquer, échanger

Connaissances principales : Des outils de communication numérique permettent des échanges en mode direct ou en mode différé.

Objectif : Échanger avec les technologies de l'information et de la communication.

Capacités : L'élève doit être capable de :

- envoyer et recevoir un message, un commentaire ;
- découvrir différentes situations de communication en mode direct ou différé.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences du brevet informatique et internet école fait l'objet d'un travail régulier dans l'ensemble des domaines d'apprentissage, tout au long de l'école primaire. La liste des connaissances, capacités et attitudes faisant l'objet d'une feuille de position élève sera publiée dans la circulaire de mise en œuvre de cet arrêté. Cette feuille de position suit l'élève jusqu'à l'obtention du brevet informatique et internet école et renseigne ainsi sur la progression de ses acquisitions.

Le B2i école atteste l'acquisition d'un ensemble de compétences développées par les élèves tout au long de leur cursus à l'école dès la maternelle.

Ces compétences sont développées et validées dans le cadre des activités pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires ou transversales menées dans les écoles.

À la demande de l'élève quand il pense avoir atteint une compétence, l'enseignant valide l'item correspondant sur la feuille de position.

La feuille de position doit être transmise au collège avec le dossier de l'élève.

On ne passe pas le B2I ! Ce n'est pas un examen.